

# **Intervention de Roland Diagne membre de la Commission Exécutive de la CGT Educ'Action Nord Comité Général de l'UD CGT du Nord du 17 novembre 2009**

## **La base exige de plus en plus un changement de stratégie de lutte !**

1995 : les cheminots, « locomotives » de la grève, entraînent avec eux près de 3 millions de salariés dans la lutte qui diffère pour un temps les sales coups de l'offensive libérale, patronale et gouvernementale.

2003 : le secteur public, notamment les enseignants, organise la résistance pendant près de deux mois, par la grève, contre l'allongement de la durée de cotisation pour la retraite ; tous les appels de la base en grève à l'extension et la généralisation du mouvement gréviste demeurent sans réponse des directions confédérales. C'est la défaite.

2007 : C'est l'attaque contre les régimes spéciaux de retraite gagnés de haute lutte ; l'annonce de la grève en novembre par les cheminots est court-circuitée par l'acceptation d'une négociation par le bureau confédéral CGT.

2008 : Suppressions massives d'emplois : Caisse d'Epargne 4.500, Natixis 850, Calyon 250, Renault 4900, PSA 1090, La Camif 780, La Redoute 672, Sanofi-Avnetis 927, Hewlett-Packard 580... Cette liste n'a rien d'exhaustif

2009 : C'est une succession éloignée de journées nationales d'action et de grève largement suivie qui mobilisent plus de 2,5 millions de manifestants les 19 janvier et 29 mars puis le 1<sup>er</sup> mai traditionnel, pour s'éteindre avec 30.000 manifestants à Paris.

La principale justification avancée par les tenants de cette stratégie du renoncement est « le nécessaire rassemblement de tous syndicats », y compris sur une plateforme revendicative quasi inexistante, et « le nombre insuffisant de syndiqués ».

La réponse est venue du délégué ouvrier de Toyota : « notre expérience montre que c'est la lutte qui permet de syndiquer ». Ce que confirme un délégué de la chimie de Dunkerque, lequel ajoute « j'ai le mandat de mon syndicat pour dire au Comité Général de l'UD CGT du Nord que notre confédération doit changer de stratégie, celle qui est en œuvre ne marche pas ; la lutte, la grève, ça marche, il faut le dire aux travailleurs et la préparer ».

Un jeune délégué pompier d'ajouter : « ...il faut que nos dirigeants sortent de leur bulle là haut pour descendre sur le terrain ».

« 64% des salariés disent, selon un sondage CGT/CSA, être prêt à faire grève, sauf qu'il faut que le syndicat le leur propose » a-t-on entendu. Un autre de déclarer que « la Charte d'Amiens en 1906 qui proclame la suppression de la propriété privée capitaliste a été la base des conquêtes sociales et démocratiques en 1936, 1945, 1968 ; aujourd'hui la rupture de la direction confédérale CGT avec ces principes et les renoncements qu'elle implique font qu'on nous parle d'une société de « développement durable » sous le capitalisme. Concrètement cela se traduit par les suicides de travailleurs et le vol par des mères et pères de famille de lait pour bébé dans les supermarchés. »

Ce qui manque, c'est l'élaboration d'une plateforme revendicative précise et chiffrée sur la hausse des salaires, sur la retraite par répartition et la durée de cotisation, sur l'interdiction des licenciements et la nationalisation des entreprises qui délocalisent, sur le maintien et le développement des services publics... Plateforme sur laquelle le Bureau confédéral appellerait à construction de la grève reconductible et générale.

Voilà pourquoi le délégué de la CGT Educ'Action Nord au Comité Général a annoncé qu'il se battrait dans sa Commission Exécutive pour que le mandaté de son syndicat au 49ème congrès confédéral propose et soutienne la candidature du Secrétaire Général du Syndicat Régional de la Métallurgie CGT du Nord-Pas de Calais, Jean Pierre Delannoy, à la Commission Exécutive confédérale et au poste de Secrétaire Général de la CGT.

Une rumeur tente d'accréditer que cette candidature est anti-statutaire. Ce vent de panique est en réalité le signe d'une fuite en avant anti-démocratique et anti-statutaire, car le congrès est souverain. Une fois saisi par le dépôt à la commission des mandats de cette candidature par un congressiste, la commission est tenue d'examiner celle-ci et qu'elle la retienne ou pas, si la candidature est maintenue, le congrès est obligé de se prononcer. C'est cela le respect de la démocratie et des statuts.

Une équipe dirigeante qui amène le syndicalisme et le monde du travail « droit dans le mur » des désastres sociaux et anti-démocratiques doit avoir la décence et l'honnêteté de céder la place à d'autres qui tenteront de réparer les dégâts subis par les travailleurs. Cette nouvelle équipe aura le mandat de mettre en œuvre une stratégie offensive qui permette de stopper « le massacre » gouvernemental et patronal. En effet, la casse des acquis et des droits -conquis de haute lutte par les travailleurs- organisée par le patronat et le gouvernement à sa solde « ne s'arrêtera que là où ces mêmes travailleurs et leurs organisations de combat décideront de l'arrêter ».

Alors dans le respect des règles démocratiques de notre CGT, il faut retrouver le chemin d'une stratégie gagnante, celle de la lutte et de la grève.